



SAGE Couesnon

Lettre d'information du Couesnon n°10



Les Mesures Agri-Environnementales et Climatiques

Editorial

Le bassin du Couesnon couvre un territoire rural sur lequel l'activité agricole occupe une place très importante sur le plan économique. Les efforts des agriculteurs pour réduire l'impact de leur activité sur l'environnement et plus particulièrement sur la qualité de l'eau et des rivières portent aujourd'hui leur fruit. Mais il reste encore des efforts à faire notamment pour réduire les pollutions en nitrates et pesticides.

Afin de répondre à cette problématique et en application notamment du SAGE Couesnon, les collectivités locales travaillent depuis déjà plusieurs années avec les agriculteurs pour améliorer leurs pratiques ou restaurer les cours d'eau et le bocage. C'est donc dans cette continuité que le Syndicat Mixte du SAGE Couesnon en partenariat avec les syndicats de production d'eau, de bassin versant et les communautés de communes du territoire ont décidé de mettre en place un Projet Agri-Environnemental et Climatique, outil très intéressant pour concilier économie et environnement.

Ce nouveau numéro est donc l'occasion de vous présenter cet outil qui permet l'accès aux mesures agri-environnementales et climatiques.

Je terminerai cet édito en remerciant l'ensemble des agriculteurs qui se sont engagés dans cette démarche.

Je souhaite que nous restions tous mobilisés pour la protection de ce bien commun et précieux qu'est l'eau. Bonne lecture à tous.

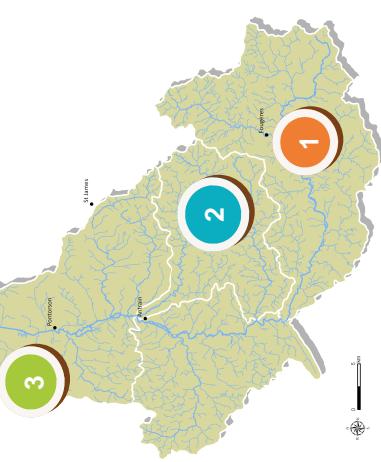
Joseph BOIVENT,
Président
du SAGE Couesnon



**Les collectivités proposent,
des agriculteurs s'engagent !**

→ La chronique des sous-bassins versants

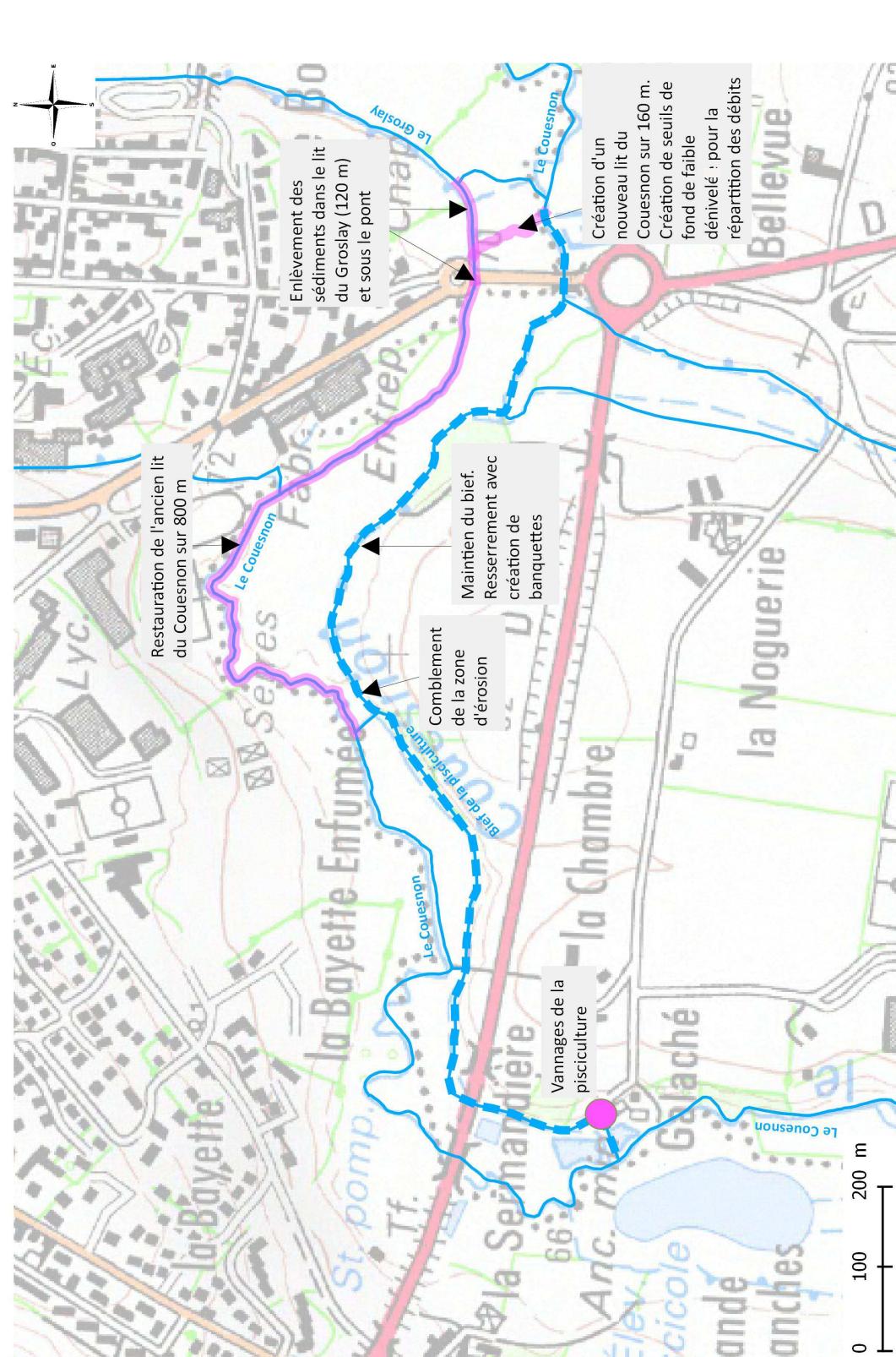
Plusieurs structures travaillent sur le bassin versant du Couesnon pour améliorer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques. Nous vous proposons de découvrir quelques actions qui ont eu lieu en 2015.



En amont de cette pisciculture de Galaché, située sur le site d'un ancien moulin, le Couesnon ne s'écoulait plus dans son lit d'origine mais s'écoulait principalement par le bief alimentant la pisciculture.

Vous avez sans doute remarqué la présence de tractopelles et de camions dans la prairie près du rond point de Vitré sur la rocade sud

Même si le Couesnon retrouvait son lit original en période de hautes eaux, cela posait des problèmes pour le passage des poissons.

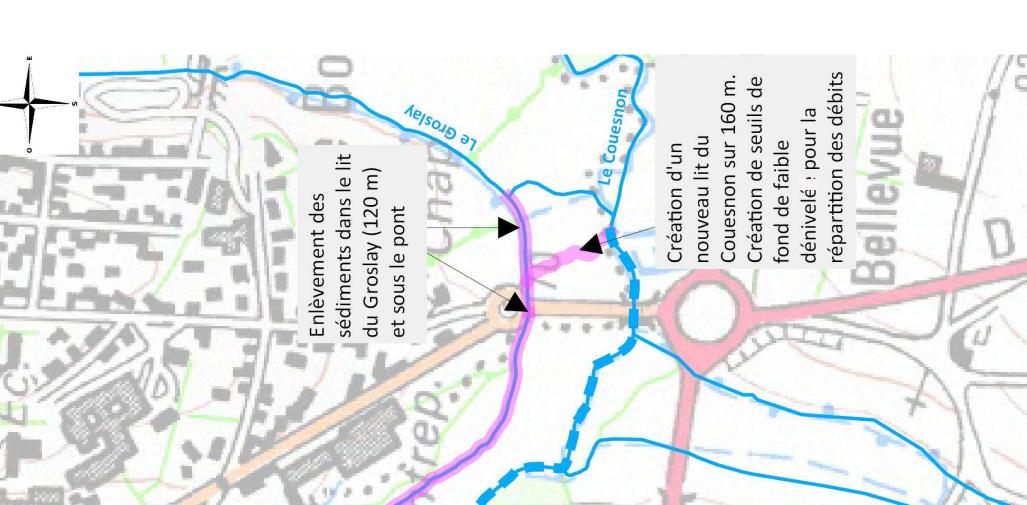


L'objectif était donc de replacer le Couesnon dans son ancien lit en fond de talweg ainsi que de restaurer le ruisseau du Groslay en amont du pont d'Yné afin de permettre le franchissement des poissons migrateurs (Saumons, anguilles, truites,...), d'assurer le transport des sédiments et de restaurer la morphologie du cours d'eau (c'est-à-dire redonner au Couesnon une « forme » plus adaptée et diversifiée : largeur, profondeur, granulométrie du fond, berges, méandres,...) pour offrir des habitats diversifiés propices à la faune et la flore aquatique, tout en préservant l'alimentation en eau de la pisciculture.



En amont de cette pisciculture de Galaché, située sur le site d'un ancien moulin, le Couesnon ne s'écoulait plus dans son lit d'origine mais s'écoulait principalement par le bief alimentant la pisciculture.

Même si le Couesnon retrouvait son lit original en période de hautes eaux, cela posait des problèmes pour le passage des poissons.



Depuis les travaux de juillet 2015, le Couesnon a retrouvé son ancien lit sur environ 2km. L'ancien lit du Couesnon a été restauré sur pres d'1 km : terrassement du lit qui était obstrué, tracé sinuex restauré, diversification des écoulements par ajout de granulométrie favorable à la vie aquatique... Le pont de la RD798 a été désobstrué et le Groslay a été réaménagé. Le bief est conservé afin d'amener l'eau nécessaire à l'alimentation de la pisciculture de Galache. Les matériaux terreux déblayés lors des travaux sur le Couesnon sont disposés au niveau de la partie inférieure des berges du bief pour y créer des banquettes végétalisées, permettant de maintenir une hauteur d'eau minimale en période estivale pour la faune aquatique.

Syndicat intercommunal du Haut Couesnon : 02 23 51 00 14

2 **Le peuplier et la rivière ne font pas toujours bon ménage**

Essence traditionnelle de l'emballage léger des produits maraîchers et des huîtres, le peuplier participe pleinement au rayonnement des spécialités bretonnes.

Toutefois, les essences d'arbres implantées le long d'une rivière doivent être adaptées à ce milieu naturel spécifique que l'on nomme plus communément « la ripisylve ». L'implantation de rangs de peupliers de culture sur le haut de la berge est source de nombreux problèmes. Compte tenu de leur enracinement superficiel, les arbres se développent sur un système racinaire en forme de galette peu profonde, ce qui les rend particulièrement sensibles aux déracinements lors des coups de vents ou reculs de berge.

Les peupliers présents sur les bords de rivière proviennent, pour la plupart, de plantations et ne sont pas adaptés aux berges. Ils sont souvent les premiers à être déracinés et causes de multiples dégradations.

Il est donc conseillé d'éviter la plantation de peuplier au bord des cours d'eau en privilégiant des essences locales adaptées (saules,



Syndicat Mixte du SAGE Couesnon

Directeur de publication : Joseph Boivent

www.sage-couesnon.fr

expliquer les rôles que jouent la haie et les arbres (anti-érosif, brise-vent, biodiversité,...). Les enfants ont également pu découvrir un Chêne de la Liberté sur la commune de Sains, qui, du haut de ses 25 m et ses 224 ans remémore la révolution française.



Communauté de communes Baie du Mont-Saint-Michel : 02 99 48 76 42

Des aides à la plantation !

Si vous êtes intéressé pour planter des haies, regarnir des haies ou créer des talus sur vos parcelles, vous êtes invité à contacter l'animateur bocager de votre territoire :

Coglais Communauté et Antrain Communauté - Sophie Dussaux : 02 99 18 41 51

Communauté de communes Porte de Bretagne Baie du Mont Saint Michel - Timothée Nolot : 02 99 48 76 42

Louvigné Communauté - Christelle Cadoux : 02 99 98 15 99
Pierrick Cordouen : 02 33 89 62 08
Syndicat du Haut Couesnon (Fougères Communauté et Com'Onzé) - Romain Decensé : 02 23 51 00 96



Siège social : Fougères Communauté
Parc d'activités de l'Aumaillerie 35133 La Selle-en-Luitré
Téléphone : 02 99 99 22 51
Courriel : cellule.animation@sage-couesnon.fr